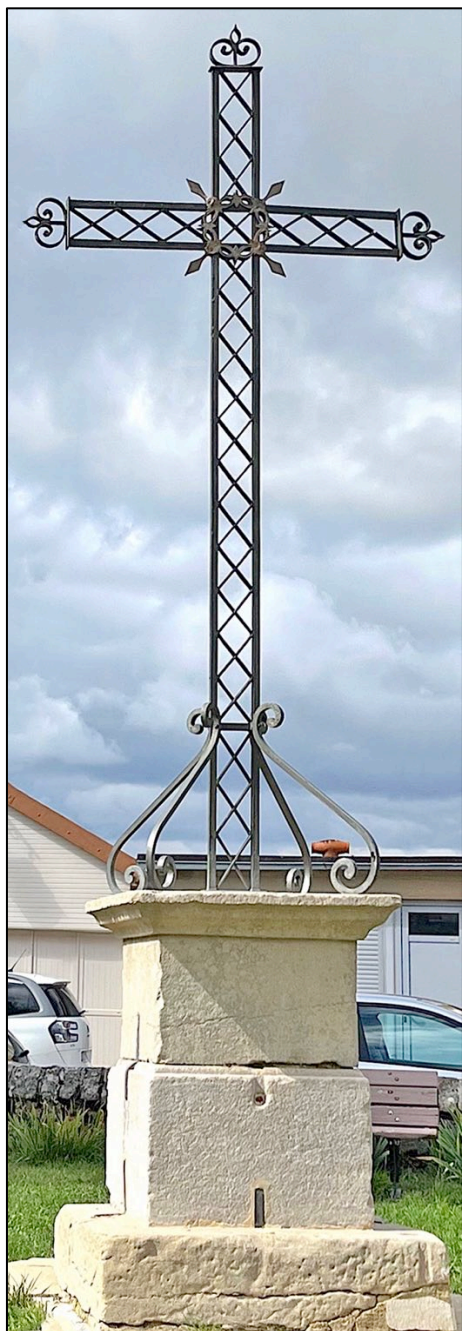


Poligny (1835)
N.-D. de Mouthier-Vieillard

Fer FF2D - S2C4
46.832471, 5.703481

En 1835 à Poligny, a été érigée une croix en fer forgé devant l'ancienne église paroissiale Notre-Dame de Mouthier-Vieillard (ou Mouthier-le-Vieillard), sur le terrain de l'ancien prieuré clunisien démoli en 1450 après transfert de la paroisse à la Collégiale Saint-Hippolyte. Dans son *Dictionnaire des communes du Jura* de 1857, Rousset indique que l'entrée de l'église "Notre-Dame la Vieille" de Poligny était précédée d'une croix en pierre richement sculptée datant du XV^e siècle ; en 1835, à son emplacement, Mme veuve Bergère en a fait ériger une nouvelle en fer placée sur un piédestal en pierre.



Cette croix, à structure tridimensionnelle s'inscrit dans le corpus des croix en fer forgé d'une aire géographique centrée sur Poligny, croix comportant, notamment, un pied et des branches libres à remplissage décoratif à allure de rimbabelles de losanges.

Le piédestal

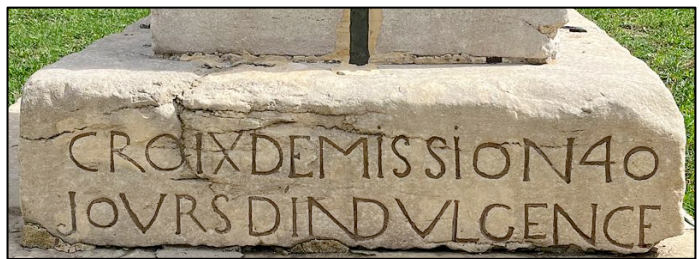


Le piédestal en pierre calcaire est intéressant à la fois par sa structure et par ses inscriptions gravées. Modérément élevé et de forme globalement parallélépipédique, il repose sur un dallage irrégulier (ou peut-être aujourd'hui incomplet) qui peut former une sorte d'embranchement à un seul degré.

L'ensemble du piédestal se compose de quatre blocs indépendants, de section carrée, dont certains sont reliés entre eux par de puissantes agrafes en fer.

Les deux faces latérales et la face arrière ne comportent aucune inscription, contrairement à la face avant ou principale assez prolixe.

Au-dessus du dallage, la base du piédestal est un puissant bloc monolithique, plutôt rustique et sans modénature particulière. Plus large que le dé ou corps principal du piédestal, il porte l'inscription gravée, suivante : CROIX DE MISSION 40 JOURS D'INDULGENCE.



En partie haute, le piédestal comporte une corniche débordante, de faible épaisseur, présentant une moulure en double-doucine surmontée d'un petit réglet.



Le dé principal se présente sous la forme d'un étage de deux blocs parallélépipédiques de section carrée, le bloc inférieur étant légèrement plus large que le supérieur. Les faces sont soigneusement bouchardées.

Dans sa partie haute, le bloc inférieur a été sculpté de façon à dégager une moulure rentrante en quart-de-rond renversé.

De puissantes agrafes en fer plat lient les blocs entre eux et avec la base.

En face arrière du bloc inférieur, on relève la trace d'une encoche dans la pierre avec trace de résidus de métal (plomb?).



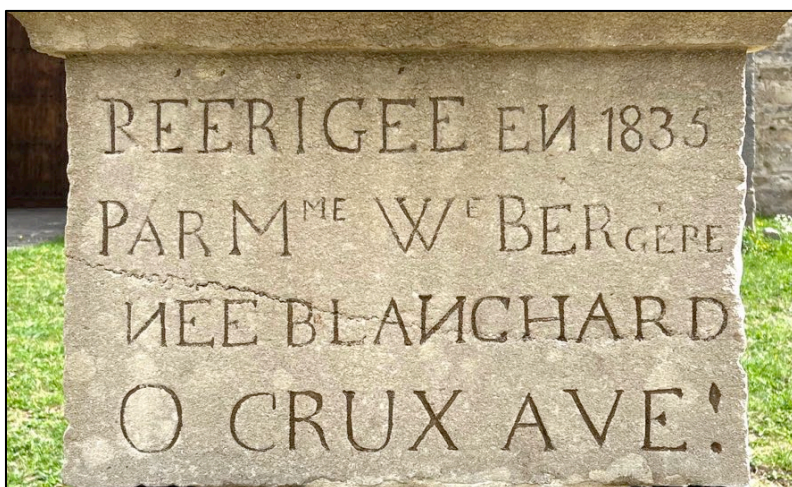
Sur la face avant du bloc inférieur a été sculpté, en bas relief, un blason avec des armoiries (clés du blason de l'abbaye de Cluny ou autre ?).

À noter en partie haute du bloc inférieur, une encoche similaire à celle existant sur la face arrière, avec la même trace de remplissage par du métal (plomb?). S'agit-il d'une réserve faite dans la pierre pour accueillir de possibles agrafes en fer?

La face avant du bloc supérieur porte une inscription gravée précisant les conditions d'érection de la croix. Notons d'abord la mention ("réérigée") qui indique bien que la croix a remplacé une plus ancienne (en pierre, selon Rousset), cette opération ayant eu lieu en 1835.

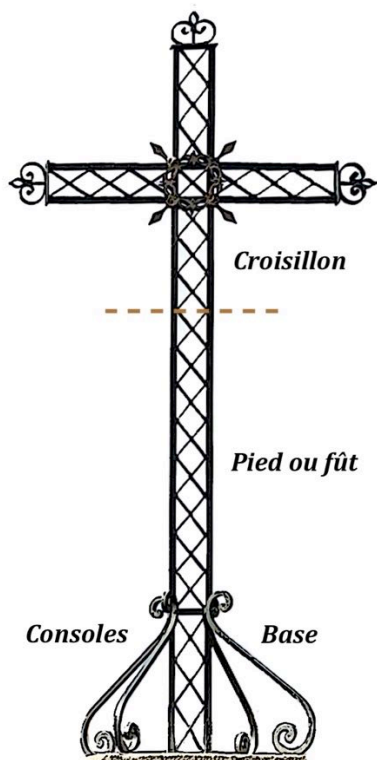
En ce qui concerne la donatrice, il s'agit bien, selon Rousset, de Christine Bergère, veuve de Claude-Pierre Blanchard (voir Annexe).

Toujours selon Rousset, Christine Blanchard avait déjà réédifié en 1817 un petit oratoire en l'honneur de Notre-Dame, oratoire construit initialement en 1771 sur le bord de la route de Poligny à Lons-le-Saunier et en dehors de la ville.



L'inscription traditionnelle O CRUX AVE ! figure aussi sur le bloc de pierre supérieur.

La structure et l'allure générale de la croix métallique

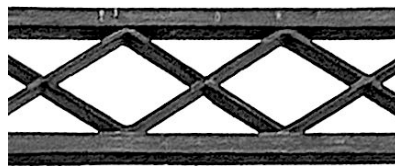


La croix en fer forgé de N.-D. de Mouthier-Vieillard comporte une structure bidimensionnelle à deux montants en fer carré, de type monobloc (d'une seule pièce, non modulaire).

Elle présente un haut pied (ou fût) que soutiennent, à la base, quatre consoles en S, placées sur les diagonales de la corniche du piédestal.

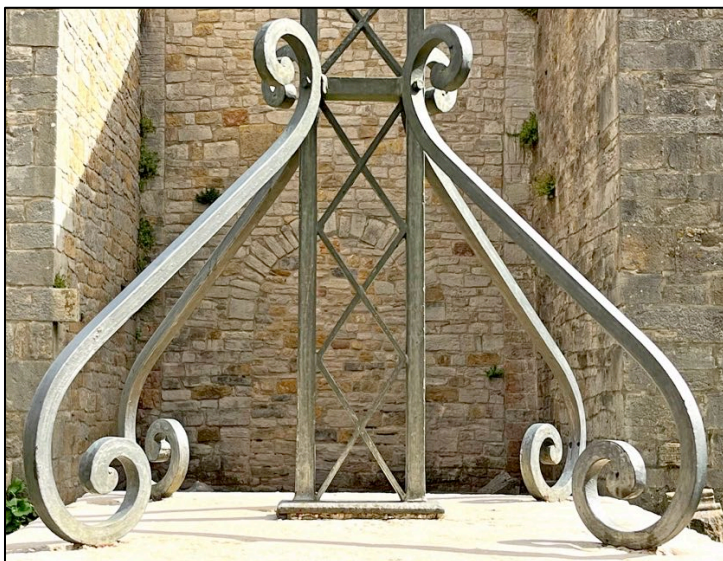
On pourrait identifier, au sommet de la croix une sorte de croisillon virtuel avec quatre branches quasi identiques.

Tout l'espace entre les fers structurels du pied de la croix et des branches libres du croisillon est rempli d'un décor à ribambelles de losanges (virtuels).



Ce décor géométrique est présent dans plusieurs croix en fer forgé érigées dans le second quart du XIX^e siècle à Poligny et dans les environs plus ou moins immédiats (Pupillin, Plasne, Molain, Barretaine ou Ladoye...), un style qu'on ne retrouve pas ailleurs.

La base de la croix et les consoles de soutien



La structure bidimensionnelle à deux montants est soutenue à la base de la croix par quatre consoles en fer de section carrée, en forme de S, terminées par des volutes.

Ces consoles sont placées sur les diagonales de la corniche du piédestal de façon à renforcer la stabilité de la croix.

Elles sont ancrées à la base dans la pierre de la corniche du piédestal. En partie haute, les consoles sont fixées par boulonnage aux montants de la croix au niveau d'un fer ou barrette d'entretoisement et de fixation. À noter que les volutes basses sont éloignées du fût de la croix.





Le dessin des consoles reste assez rudimentaire : pas de points d'inflexion ou de rupture de courbe. La fonction structurelle (mécanique) des consoles est néanmoins bien assurée. À noter la présence de barrettes horizontales en fer au niveau de l'attache haute des consoles : outre la fonction de rigidification de la structure du pied de la croix, ces barrettes permettent aussi la fixation des consoles en rattrapant la différence d'orientation de 45° des faces des fers des consoles d'une part et des montants verticaux d'autre part.

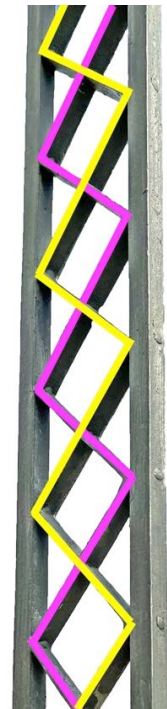
Le décor de remplissage à ribambelles de losanges

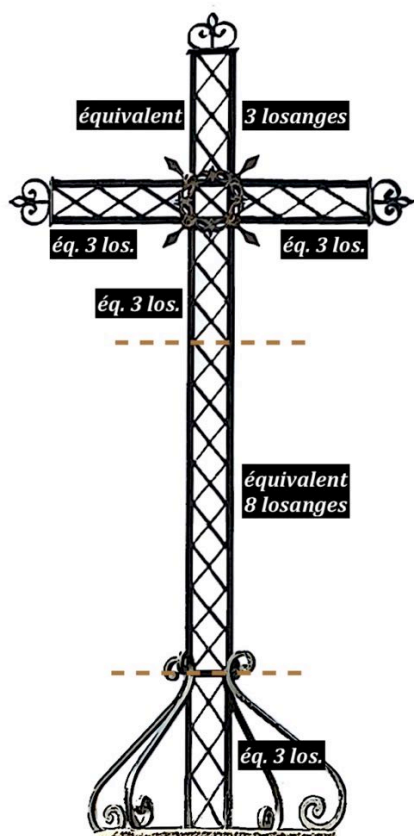


Le décor de remplissage du pied et des branches de la croix se présente sous la forme de ribambelles de losanges ou du moins donnant l'allure d'une superposition ou d'un alignement de losanges.

Ce décor est en fait réalisé grâce à deux longues barres de fer plat pliées n fois. Elles se croisent en de nombreux points, avec des assemblages à "mi-fer" entre elles (on peut observer parfois un léger débordement d'un fer sur l'autre).

Les barres en fer plat sont fixées sur les montants structurels de la croix par de discrets rivets.





Il est intéressant de relever le nombre de formes en losange présentes dans les différentes parties de la croix.

Dans la partie basse du fût (sous l'attache haute des consoles), on dénombre trois losanges (en fait deux losanges et deux demi-losanges).

On trouve de même trois équivalents de losanges pour les branches libres de la croix.

Enfin la partie du fût entre les attaches des consoles et la limite virtuelle basse du croisillon, comporte huit équivalents de losanges.



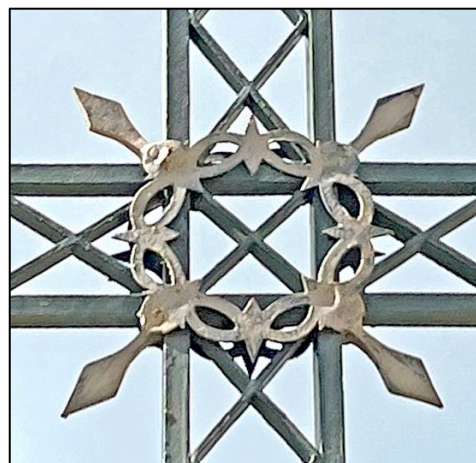
Ces nombres (3, 8 et 11) sont ceux qui entrent dans une suite dite de Fibonacci, (2, 3, 5, 8, 11...), suite dont le rapport entre deux nombres successifs tend vers le fameux nombre d'or, d'où peut-être une certaine recherche de proportions idéales par le concepteur de la croix (en première approximation du moins).

Le croisillon sommital

Les trois branches libres du croisillon sont quasiment identiques. Comme pour le pied de la croix, il est réalisé avec une structure 2D bidimensionnelle intégrant ce décor de remplissage en "pseudo-losanges". Les montants extérieurs sont constitués de fer de section carrée. À la croisée, les fers structurels sont assemblés à mi-fer.



Un décor en fer plat en X occupe le carré central de la croisée, dans l'esprit du décor des branches.



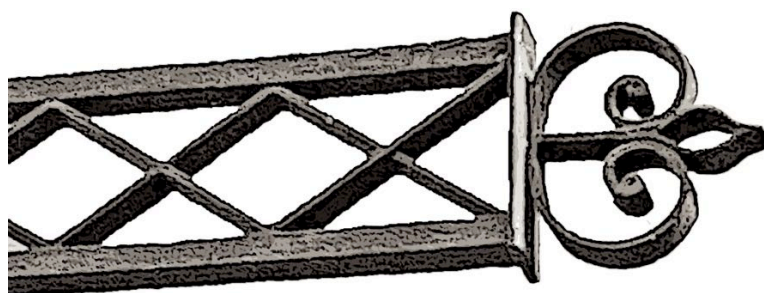
Est ajouté un décor d'inspiration religieuse comprenant :

- une couronne d'épines stylisée en tôle de fer découpée (en fait, une de chaque côté de la croix) ;
- des lances en fer étampé dans chacun des angles des branches ; les lances semblent être fixées sur la couronne de la face avant du croisillon (à valider).



Aux extrémités et à l'extérieur des branches libres, sont disposés des culots assez simples fixés sur des barrettes servant aussi à solidariser les montants structurels des branches.

Réalisés en fer plat forgé, ces culots sont constitués d'une forme en C à volutes terminales enserrant une petite flamme ou graine se terminant en amande.



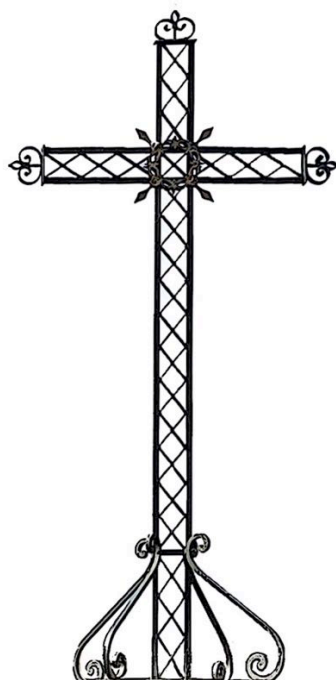
Conclusion

La croix en fer forgé de N.-D. de Mouthier-Vieillard de 1835 (date également gravée sur le fer de la croix) est en relativement bon état, plutôt bien entretenue et bien mise en valeur.

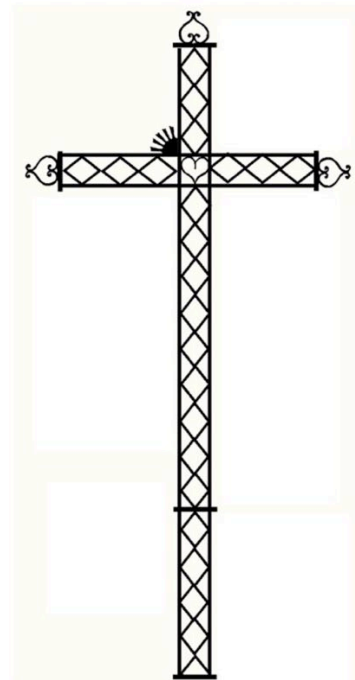


Avec sa structure 2D comportant un décor de remplissage à "pseudo-losanges", elle est caractéristique du corpus des croix en fer forgé de Poligny et des environs immédiats.

S'agirait-il du même artisan-forgeron qui aurait conçu et réalisé ces croix ?



N.D. de Mouthier-Vieillard



Collégiale Saint-Hippolyte

Annexe - Christine Blanchard, veuve Bergère

Le nom de Christine Blanchard (veuve Bergère) figure sur la face avant du piédestal de la croix de N.-D. de Mouthier-Vieillard comme étant la personne ayant été à l'initiative de la ré-érection de la croix devant l'église. Dans son *Dictionnaire des communes du Jura* de 1857, Rousset confirme cette donnée, indiquant précisément que l'entrée de l'église *Notre-Dame la Vieille* de Poligny était, à l'origine, précédée d'une croix en pierre richement sculptée datant du XV^e siècle et qu'après sa disparition et sur son emplacement, Mme veuve Bergère en avait fait ériger, en 1835, une autre en fer, montée sur un piédestal en pierre.

Christine Blanchard est née et baptisée le 5 octobre 1755 à Poligny. Elle y est décédée le 15 décembre 1837, en sa maison du 8 place Notre-Dame, à l'âge de 82 ans. Propriétaire, elle est la veuve de Claude-Pierre Bergère.

Claude Pierre Bergère, son mari, est né à Poligny vers 1737. Il y est décédé le 30 juillet 1811, à l'âge de 74 ans, recensé au moment de son décès à Poligny comme n° 805 (son épouse Christine Blanchard étant alors âgée de 57 ans).

Christine Blanchard et Claude Pierre Bergère se marient à Poligny le 15 février 1774. Les époux ont 17 ans d'écart et Christine survivra 26 ans à son mari Claude-Pierre. Ils auront eu 5 enfants :

- le fils aîné, Jean-Joseph, né le 19 septembre 1775, ingénieur polytechnicien en 1798, meurt le 5 septembre 1816 (cet événement explique peut-être la réédification de l'Oratoire ND de la route de Lons en 1817 et donne un sens à l'inscription) ;
- Rose Bernardine, née le 25 février 1778 ;
- Jean Ferdinand, né le 6 février 1783 ;
- Jeanne Colette, née le 6 avril 1787 ;
- Jean François, né le 9 décembre 1790, décédé le 24 décembre 1837.

Claude Pierre Bergère, vigneron, rachète l'église de Mouthier-Vieillard en 1801. En 1806, il fait don au bureau de bienfaisance, d'un pré de 1,95 ha, d'une valeur de 4000 Francs, dont le revenu annuel doit servir pour l'instruction des enfants des indigents (Moniteur Universel du 15/02/1807).

Dans son *Dictionnaire*, Rousset indique qu'en 1817, alors qu'elle est déjà veuve depuis 6 ans de son mari, Christine Blanchard s'engage dans la réédification d'un oratoire en l'honneur de Notre-Dame, construit en 1771 sur la route de Poligny à Lons-le-Saunier, en dehors de la ville. Toujours selon Rousset, le 26 juin 1827, Christine Blanchard (alors veuve et à cette date âgée de 72 ans) et ses enfants font donation à la ville de Poligny de l'église Notre-Dame de Mouthier-Vieillard. Cette église avait été vendue par l'État, le 7 octobre 1798, à MM. Gagneur et Sauria, qui l'avaient ensuite revendue, le 12 mars 1801, à Claude-Pierre Bergère. Après cette donation, la ville la fit restaurer et ériger en chapelle de secours. Une ordonnance du Roi, en date du 14 octobre 1827 autorise l'acceptation de la donation de l'ancienne église de Notre-Dame et de ses dépendances, estimées à 3 281 francs (soit environ 7 500 euros d'aujourd'hui).

Et bien sûr, en 1835, âgée de 80 ans environ, Christine Blanchard contribue à la ré-érection de la croix de N.-D. de Mouthier-Vieillard.

Il est pour l'heure difficile d'en savoir plus sur le couple Bergère-Vieillard, ses activités et sa richesse. À n'en point douter, le couple devait faire partie des notables de la ville et être assez fortuné. Il est probable que le couple Bergère-Blanchard a pu nouer des relations avec les Monnier de Poligny, notamment avec Étienne Monnier, gendre de Claude-Joseph Jobez, le maître de forges de Syam. Etienne Monnier et sa femme Adélaïde Jobez étaient alors propriétaires des forges de Baudin, près de Sellières et résidaient à Poligny. Le développement, à Poligny et dans les environs, d'une série de croix en fer forgé d'une facture presque identique pourrait s'expliquer par cette possible proximité entre ces deux grandes familles bourgeoises.